

Message adressé par SM le Roi Mohammed VI à la conférence internationale sur la gestion durable du littoral, organisée sous le thème: "Gestion durable du littoral: rôle de l'éducation et de la sensibilisation" (Tanger, 9 octobre 2010)

(Lecture est donnée par SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, et ambassadrice du littoral)

"Louange à Dieu,
Prière et salut soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux d'adresser ce message aux participants à cette importante conférence internationale, consacrée au thème intitulé: "Gestion durable du littoral : rôle de l'éducation et de la sensibilisation", thème dont Nous tenons à saluer la pertinence.

Nous nous félicitons également de ce que la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, sous la présidence judicieuse de Notre chère Soeur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, ait pris l'initiative louable de tenir cette rencontre internationale sous les auspices de l'UNESCO et en partenariat avec l'ISESCO.

Ainsi se trouve réaffirmée l'estime portée à notre pays pour les efforts qu'il déploie afin de concilier entre les exigences du développement économique et humain et le souci de se conformer aux prescriptions des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement.

Fidèle à cet engagement national et international, le Maroc mène avec constance des efforts soutenus dans le domaine de l'environnement. A cet égard, notre pays a déjà enregistré de grandes avancées dans les domaines institutionnel et juridique en vue d'inscrire les questions de l'environnement au coeur des politiques publiques en matière de développement.

C'est ainsi que nous avons pris de nombreuses initiatives en faveur d'un développement propre, et mis en chantier, à cet égard, de grands programmes nationaux. Nous avons également veillé à la mise en place des législations nécessaires pour favoriser la promotion et la protection de l'environnement, et pour combattre aussi la pollution de l'air, tout en assurant la gestion des déchets, y compris l'interdiction de l'utilisation des sacs non biodégradables.

De même qu'a été adoptée une loi sur les énergies propres et renouvelables à la promotion desquelles Nous attachons une importance particulière, notamment par le biais de notre projet de production d'énergie solaire, qui est un projet pilote aux niveaux régional et international.

S'agissant des changements climatiques, qui constituent une des préoccupations majeures de la société civile, notre pays a lancé une série d'initiatives, dont on citera, en particulier, la poursuite des programmes de rationalisation de la gestion et de préservation de la qualité des

ressources en eau, ainsi que l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre les inondations et la désertification, et d'atténuation des risques de catastrophes naturelles.

Mesdames, Messieurs,

Le littoral, dans la plupart des pays du monde, est l'une des zones qui souffre le plus de la surexploitation de son espace naturel et écologique. Cela tient essentiellement aux modes de consommation actuels et à la concentration des activités économiques dans cette zone, qui connaît, de surcroît, une poussée urbanistique ininterrompue, conjuguée à la multiplication des besoins en matière d'équipement, d'infrastructures et d'énergie. A ces défis s'ajoutent les pressions exercées par l'activité touristique saisonnière qui s'intensifie d'année en année.

Le littoral constitue, donc, un espace où les enjeux du développement durable revêtent une importance singulière, compte tenu des risques qui menacent le milieu marin et les écosystèmes maritimes en général. Ils ont aussi des effets potentiellement pervers sur l'économie et l'environnement, et entravent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mesurant l'ampleur de ces défis, notre pays a mis au point un projet de loi pour l'aménagement, la protection, la mise en valeur et la préservation du littoral.

Mais si important que puisse être l'aspect juridique, il n'en demeure pas moins que la gestion durable, tant au niveau du littoral que pour ce qui concerne le développement en général, se mesure véritablement à l'aune de l'adhésion et de la mobilisation de toutes les composantes de la société, et à la constance des efforts de sensibilisation et d'éducation, engagés dans ce domaine.

Nous tenons donc à rendre hommage à Notre chère soeur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, et ambassadrice du littoral, pour les efforts méritoires entrepris en faveur de la consolidation des activités de sensibilisation et d'éducation. Ces actions sont destinées à favoriser une meilleure prise de conscience des questions de l'environnement, dans le cadre de partenariats fructueux avec les ONG de la société civile, et les entreprises citoyennes, publiques et privées, ainsi que les collectivités locales et les ministères concernés.

A cet égard, tout en saluant le lancement par la Fondation du "Programme Eco-Ecoles" dans le cadre d'un accord de partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, Nous appelons instamment à sa généralisation, eu égard à la contribution substantielle qu'il apporte à la concrétisation de cet objectif.

De même, la Charte Nationale de l'Environnement dont Nous avons préconisé l'élaboration dans le cadre d'une loi-cadre, au terme d'un processus de maturation conduit en conformité avec Notre approche participative, concertée et inclusive, cette Charte - disions-Nous - constitue, au-delà de la question écologique, un projet sociétal dont Nous voulons qu'il soit un véritable référentiel pour les politiques publiques dans notre pays. Il appartient aux institutions et aux forces vives de la nation

d'y adhérer avec force et de se mobiliser en permanence pour en assurer l'aboutissement.

Mesdames, Messieurs,

Ces assises importantes que vous tenez sous Notre Haut Patronage, offrent une occasion propice pour des échanges d'expériences utiles entre acteurs disposant d'un niveau remarquable de compétence et de savoir-faire, et faisant preuve de sens des responsabilités et d'engagement.

Nous attendons de vos recommandations qu'elles renforcent le travail éducatif et les actions de sensibilisation en faveur de la préservation du littoral et de sa nécessaire protection des différents dangers qui le guettent.

Pour conclure, Nous disons à tous les participants à cette importante conférence, Nos chers invités, soyez les bienvenus dans votre deuxième patrie, le Maroc, terre de rencontres pour les causes majeures vouées à l'humanité et au développement durable, et plus précisément à Tanger, qui doit sa réputation à sa position mondiale privilégiée, à la confluence de la mer méditerranée et de l'océan atlantique, Tanger qui symbolise et favorise le brassage des cultures et des civilisations et incarne la liberté et le dynamisme des échanges humains universels.

Que Dieu couronne vos travaux de succès.
Wassalamou alaïkoum wa rahmatullahi wa barakatouh".

Map.ma